

FORMATION EN UNITÉ MOBILE TYPE MOBIFEU 6 ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Aucun

DURÉE DE LA FORMATION :

- ♦ 4 sessions par jour.

Une heure trente environ de face à face pédagogique par session.

Chaque session est limitée à 6 personnes maximum soit **24 personnes par jour.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Savoir réagir et s'organiser face à un début de feu dans l'entreprise ;
- ♦ Savoir reconnaître et utiliser les moyens d'extinction ;
- ♦ Connaître les consignes d'évacuation ;
- ♦ Savoir fixer les priorités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs ;
- ♦ Démonstrations effectuées par le formateur ;
- ♦ Mises en situation des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Unité mobile de formation équipée :
 - D'un espace de formation de 6 places assises ;
 - D'un espace de formation pratique équipé de générateurs de flammes parfaitement sécurisé (*hauteur de flamme contrôlée, coupure d'urgence, etc.*) et écologique (*ne génère aucune émanation polluante, aucune fumée, aucun résidu, etc.*) ;
- ♦ Supports pédagogiques numériques ;
- ♦ Mise à disposition d'extincteurs de formation durant la partie pratique (*fournis par CPI*) ;
- ♦ Synthèse ;
- ♦ Évaluation et bilan du stage ;
- ♦ Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire.

MODALITES D'ÉVALUATION DES SAVOIRS :

- ♦ Évaluation des compétences lors de la séquence pratique

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} Partie : Théorie

- ♦ Rappel des consignes générales de sécurité ;
- ♦ Les risques spécifiques de l'établissement ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'incendie ;
- ♦ Les missions des EPI ;
- ♦ Reconnaissance et choix des moyens d'extinction ;
- ♦ Le mode d'emploi des extincteurs ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'évacuation ;
- ♦ Audition du signal sonore d'évacuation.

2^{ème} Partie : Pratique -> Exercice d'extinction sur feu réel

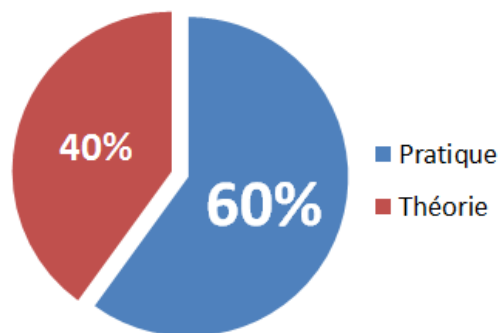
Les stagiaires interviendront en équipe sur différentes situations correspondantes à un début de sinistre avec flammes rayonnantes.

Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs.

3^{ème} Partie : Pratique -> Évacuation dans le MobiFeu

(Pendant les exercices d'extinction, les stagiaires seront sensibilisés à la dangerosité des fumées.)

Propre, sans odeur et sans danger la densité de la fumée utilisée permet de prendre conscience des dangers de se faire surprendre par celle d'un vrai incendie. Elle révèle aussi l'utilité des mesures de prévention.



COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS :

Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

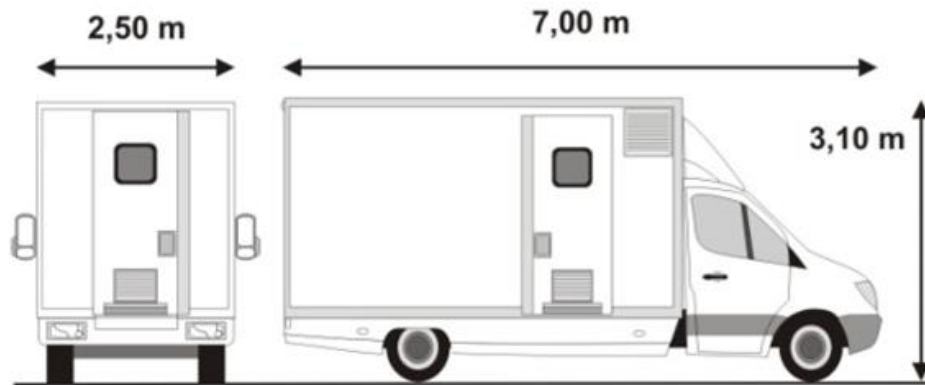
UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

CABINET PRÉVENTION INCENDIE

INFORMATIONS UTILES :

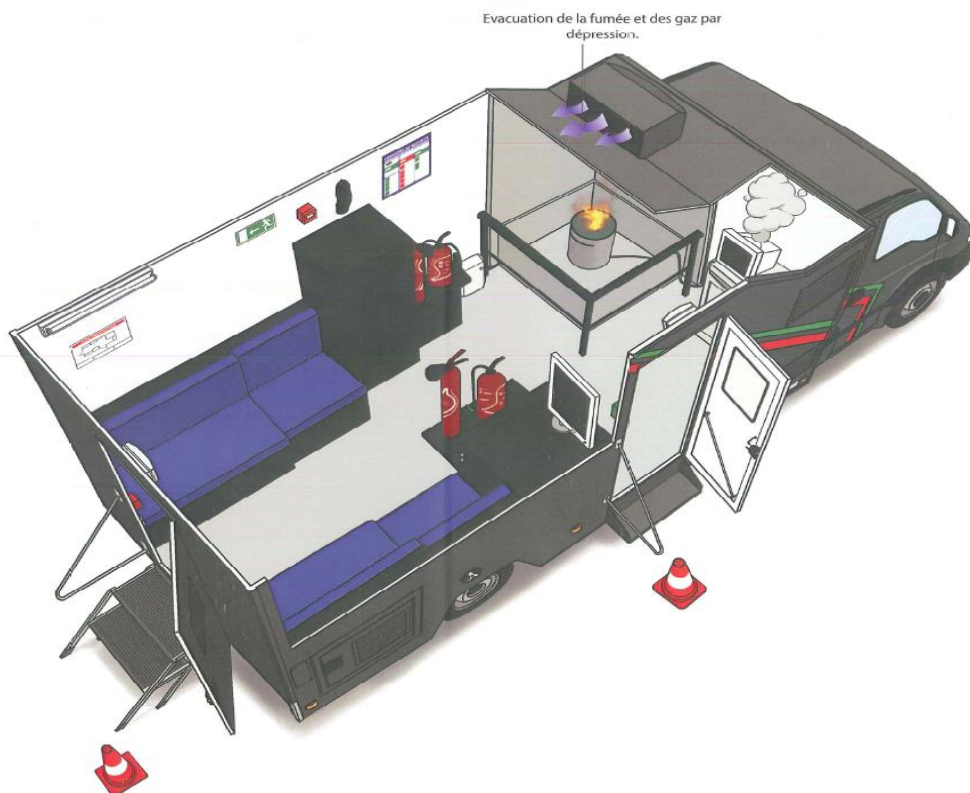
- ♦ Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné ;
- ♦ Prévoir 15 minutes de temps libre entre chaque session ;
- ♦ **IMPORTANT : Conditions d'utilisation de l'unité mobile :**



L'utilisation de l'unité mobile implique :

- l'accès et la réservation du stationnement sur 10 mètres de long, 3 mètres de large, 3 mètres 20 de hauteur pour un poids total de 3,5 tonnes,
- la mise à disposition de 1 prise de courant 220v mono 16 ou 32 ampères

Nous consulter pour toute demande particulière.



APRÈS LA FORMATION ?

- ✦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera transmise par voie postale.

TARIF :

- ✦ Sur devis / Nous consulter

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ✦ Manipulation des extincteurs ;
- ✦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ✦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ✦ Formation en unité mobile ;
- ✦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ✦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ✦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ✦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ✦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ✦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ✦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ✦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.